

Réunion du: 01 février 2021

Présents: Catherine Tellus; Dominique Vétault; Jeffrey Debast; Gratiennne Debast; Christophe Vignon; Guillaume Neveu; Valérie Marot; Bertrand Zerna; Denis Verron; Isabelle Bonneau

Invités: Cyrille Bertaux (Pt com régionale), Patrick Roche (juge arbitre) Alain Plonquet, Aurélie Davière

Excusé: Stéphane Chion, Guillaume Neveu, Magali Lavandet-Zerna

Ordre du jour:

- Décision sur le maintien ou le report de la compétition au regard des contraintes sanitaires
- Point pour chaque secteur d'organisation
- Idées, perspectives, pour un programme d'actions sur l'année sportive 2021-2022
 - Le « challenge des plongeurs de l'Anjou »
 - Interventions dans les clubs
 - Prêts de matériels PSP
 - ...



- **1) Décision sur le maintien ou le report de la compétition au regard des contraintes sanitaires:**
 - Cyrille Bertaux, président de la commission régionale PSP, explique que lui-même et le président du CIBPL estiment qu'il est plus sage de reporter la compétition au regard des différentes contraintes liées au contexte sanitaire.
 - Patrick Roche, juge arbitre de la compétition, partage cet avis.
 - Isabelle Bonneau, présidente du CoDep, rejoint cette position et elle précise qu'un « cluster » peut vite arriver au regard des nécessaires échanges entre les personnes dans le contexte d'une compétition. Elle fait référence au « cluster » créé au moment d'une formation technique récemment.
 - Dominique Vétault fait état de la position de la Mairie d'Angers qui autorise que sur liste (nageurs de haut niveau) l'accès aux bassins intérieurs.
 - Plusieurs membres de la commission expliquent leur position favorable à un report.
 - Prenant en compte l'ensemble des échanges, Dominique Vétault propose le report de la compétition à une date ultérieure. Aucune contestation est exprimée vis-à-vis de cette proposition, **le report de la compétition est donc acté.**
 - Au cours des discussions apparaît l'idée de continuer à communiquer sur la PSP avec, par exemple, la création de vidéos sur la construction des tunnels.
 - Cyrille Bertaux, Patrick Roche, Isabelle Bonneau, Dominique Vétault remercient les organisateurs pour leur investissement et soulignent que le travail mené n'est pas perdu. Il permettra de lancer cette compétition plus vite et mieux encore, sans doute en 2021.



• 2) point pour chaque secteur d'organisation:

- Restauration: Valérie présente la proposition du traiteur « Le Lemon's ». Plusieurs menus sont possibles, y compris un menu végétarien, sous la forme de lunch-box. Il est décidé de conserver cette adresse. Valérie se charge de prévenir le traiteur de l'annulation.
- Matériels: Christophe et Denis expliquent qu'ils sont prêts, de nouvelles sangles viendront compléter le jeu de lignes de fond. Christophe précise que les « tuyaux » sont trouvés pour fermer les maillons au niveau du châssis des tunnels. Dominique présente les bidons de 17l achetés et préparés avec un poids apparent de 1,5kg.
- Fléchage et balisage: Christophe rappelle que tous les documents sont prêts.
- Fichier informatique: Jeffrey rappelle qu'il faudra le tester, quitte à utiliser une liste fictive de compétiteurs. Il souhaite lier le fichier « gestion des résultats-classements » avec le fichier « gestion des séries et arbitres ».
- Matériels achetés par l'intermédiaire du CIBPL: Isabelle indique que ce matériel sera récupéré par le CSAD samedi prochain au moment de la plongée à Bécon. Les banderoles arriveront directement à la Maison Départementale des Sports. Le lieu de stockage reste une question.
- Dossier presse et carton invitation: Dominique informe que ces documents sont réalisés. Il est demandé de bien indiquer les coordonnées du contact de l'organisateur pour les relations avec la presse.
- Podium et médailles: Catherine et Gratiennne expliquent que leur rôle est en « sommeil » car il se gère au moment de la compétition.



